

COMITE TECHNIQUE DU SIA

du 12 décembre 2016

Participaient au Comité Technique qui s'est déroulé en salle de conférence à partir de 9 heures :

Les représentants de l'Administration :

Le Président, M. Philippe PUSSET, Chef de Service
M. Patrick DALENCON, Adjoint à la Secrétaire Générale des SNA/GSO

Les Représentants du Personnel – Titulaires :

M. Jean-Marc CLECH	SPAC/CFDT
M. Pascal BICHON	UNSA
M. Jérôme CAFFIN	FO
Mme Térésa PEREZ	FO

Les Représentants du Personnel – Suppléants :

Mme Sylviane JUNG-MATVEIEFF	SPAC/CFDT
Mme Christine GANDOLFO	UNSA
M. Xavier HENRY	FO
Mme Edith DAVID	FO

Les invités par le Président

Mme Martine BAIXAS, Adjointe au Chef de Service
Mme Patricia TROISFONTAINE, Chef de la Division Technique
M. Yves VERGER, Chef de la Division Publication
M. Jean-Michel VARON, Chef de la Division Exploitation
M. Stéphane SILLE, Chef Mission QFP

Les absents

M. Stéphane DUBET
M. Jean-Pierre ETCHOIMBORDE

Le Président déclare que le quorum est atteint.

La CFDT est désignée secrétaire adjoint de séance

L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation du CR du CT SIA du 3 mars 2016
- Suivi des actions du CT SIA du 3 mars 2016
- Jours RTT imposés en 2017
- Dossiers protocolaires liés au SIA
- Informations RH et RF
- Plans de formation SIA 2016 et 2017
- Nouveau site SIA
- Questions diverses

POINT 1 : Approbation du PV du 3 mars 2016

Le PV signé par M. SENARD, ancien Chef de Service, est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 : Suivi des actions du CT SIA du 3 mars 2016

Fiche GPEC du Data Management :

Lors du dernier CT, M. VARON avait annoncé la création d'un COFIL AIM « Data Management » nécessitant une réorganisation du SIA prenant en compte le renforcement de l'activité du Data Management à IPE. Trois personnes étaient concernées :

- M. GELDER qui occupe cette fonction à 100 %
- Mme LAMOTTE et M. VASSELIN à 50 %.

M. VARON a rappelé qu'au CT du 3 mars 2016, il avait diffusé une note de cadrage sur le fonctionnement du Data Management qui notifiât le renfort de cette activité à IPE.

Les tâches principales de Data Management avaient été listées et toutes reprises dans le projet de la fiche GPEC en y ajoutant 3 nouveaux points importants : les points 1 - 9 et 10.

Ce que contient cette fiche :

- 1. Participation à la mise en place de formulaires numériques pour les IA et intégration directe dans NOPIA**
2. Tutelle de l'activité de saisie en base
3. Génération des exports et mise à disposition
4. Résolution des problèmes liés aux exports de base AIXM NOPIA (xml SIA, AIXM 4.5, EAD)
5. Etudes sur la mise en base de nouveaux types de données (Timesheets, SID STAR, Waypoints, FRA, TMZ...)
6. Participation au plan de complétude EAD
7. Organisation de l'échange des données avec homologues FABEC
8. Nettoyage progressif et orienté de la base
- 9. Peut participer à la saisie en base dans les périodes de fortes charges de travail sur demande de ORG**
- 10. Rédaction de guides et documents sur les données AIXM**
11. Représente la DSNM dans les groupes d'experts internationaux.

M. VARON souhaiterait :

- que les Data Managers participent aux travaux de définition des formulaires numériques et aux travaux d'intégration des données dans NOPIA pour faciliter l'acquisition de l'information à IPE via ces formulaires numériques.
- que les Data Managers renforcent les opérateurs IPE pour les saisies en base lors des gros BMJ (ce qu'ils font déjà).
- qu'un ensemble de **documents de référence** soient rédigés pour décrire de façon très précise de quelle manière les données AIXM doivent être rentrées en base, qu'elles soient disponibles pour les opérateurs. Pour ce faire, M. VARON a demandé aux Data Managers de rédiger un guide de construction et d'élaboration des données concernant les espaces aériens pour faciliter les saisies en base et les échanges d'espaces aériens avec nos homologues étrangers et aussi pour permettre au BEP/CRG de se conformer à ce guide pour la transmission des données.

M. VARON ne revient pas sur les autres points discutés et vus au CT précédent, mais les liste à nouveau pour mémoire. Il attire cependant l'attention sur une autre mission des Data Manager qui doivent les impliquer dans des groupes de travail internationaux notamment dans celui de l'EAD. M. VARON fait remarquer qu'IPE s'implique activement dans le process international.

L'UNSA et la CFDT constatent que les deux personnes désignées aux postes de Data Manager à 50% sur la note de cadrage sont en définitive employés à 100% et s'inquiètent pour le reste des activités dans le service. Cela fait 3 agents retirés de l'effectif opérateurs mettant en danger la production des BMJ.

L'UNSA ne remet pas en cause le travail effectué ou à effectuer par ces deux agents. Le problème est ailleurs. Il y a une perte d'effectif sur la charge de travail que l'Administration ne comble pas et l'UNSA se demande combien de temps cela va-t-il durer ?

Le Président conscient du problème, rappelle que « le travail évolue et qu'il va y avoir un transfert de charges et que cette situation va être prise en compte mais qu'il est difficile, en l'état actuel, de quantifier ces nouvelles charges de travail ».

La CFDT insiste sur ces nouvelles missions qui ont nécessité la création de nouvelles tâches et de nouveaux postes mais la charge de travail habituelle des opérateurs, elle, n'a pas baissé. Elle reste difficile et lourde à assumer surtout en période de grandes cartes. Les opérateurs souffrent à chaque sortie de BMJ, sans compter les lenteurs du système NOPIA, entre autres.

M. VARON « reconnaît que les deux personnes prévues à 50% sont effectivement à 100% et ne voit pas comment leur activité peut diminuer au vu de la charge de travail existante et à venir ».

Le Président rappelle « que le SIA est dans une période de transition et qu'il lui est difficile de donner des réponses en CT. Il y a un protocole signé par l'Administration et par une partie des organisations syndicales. Des réunions ont été faites sur le Data Management et dans ce cadre-là, il s'agit d'organiser et de créer une structure de Data Management au sein du SIA. L'objectif est de la créer assez vite sinon nous ne pourrions pas remplir correctement nos missions. Il faut étudier toutes les possibilités au travers des groupes de travail et déterminer une feuille de route sur les travaux, la faire passer en CSP et approuver dans les différents CT ».

Le Président « ignore vers quelle structure le SIA se dirige. Il n'est pas omnipotent et ce n'est pas à lui d'y répondre mais au groupe de travail qui déterminera les documents à prendre en compte et qui prendra la meilleure solution ».

Il rappelle les obligations du SIA à travers le protocole. « C'est important de fournir en temps et en heure ce que l'on doit fournir et qui est nécessaire à la sécurité et à l'information aéronautique conformément aux obligations qui sont prévues dans les textes réglementaires qui font référence à des textes internationaux dont la France est signataire. Le respect des engagements de la France, de la DSNA, de la DO et par conséquent du SIA ».

Il est conscient aussi des problèmes rencontrés avec NOPIA et de l'ampleur qu'ils prennent au sein des services surtout quand il s'agit des BMJ et des grandes cartes en fin de cycle. Le président est conscient des difficultés qui se multiplient autour de NOPIA et que cela irrite les agents. Le remplacement de NOPIA (???) prendra du temps. La CFDT entend bien qu'il faut rester réaliste et qu'il dit partager avec ses agents, le mal être existant.

Il y aura des surcharges de travail ponctuelles qu'il faudra prévoir et anticiper et que trouver des solutions prendra du temps.

Comme l'a d'ailleurs souligné à maintes reprises la CFDT, le Président souligne un état de fait, que le SIA ne pourra pas recruter des agents pour les former rapidement afin qu'ils soient opérationnels et répondre aux besoins immédiats. « Notre problème essentiel reste le temps, il faut dégager du temps. Il faut absolument basculer sur un système pour soulager les agents ».

Le Président souhaite résoudre en priorité les problèmes de fonctionnement.

L'UNSA rappelle que le problème n'est pas uniquement lié à NOPIA, il y a aussi la cartographie. Les cartes ne se font pas toutes seules. Tant qu'il n'y a pas plus de données, la base n'est pas 80% de l'activité d'IPE, et il manque des gens pour la carto.

La CFDT confirme les propos de l'UNSA et la lenteur du système NOPIA, un des 1^{er} griefs des agents.

M. VARON a bien conscience de tous ces problèmes et partage le constat des OS. Il évoque très justement le blocage au niveau de ORG où les problèmes s'accumulent malgré leurs efforts pour tenter de résorber les retards. « On manque d'indicateurs pour rationaliser toutes les activités ». À savoir si le souci ne sera pas plus conséquent dans un proche avenir ?

Les dysfonctionnements machine ont un coût et rajoutent des problèmes mais Le Président s'est engagé à intervenir pour que les choses évoluent. C'est une question de priorité pour lui et ses agents.

Pour ce faire, deux actions lui semblent prioritaires :

- la création du groupe de travail qui s'oriente vers la création d'une cellule du Data Management
- le maintien du même niveau de service jusqu'à la création de cette cellule.

La CFDT revient sur la suite à donner à la proposition de la fiche GPEC.

Le Président demande qu'elle soit complétée et soumise à l'approbation au CT prévu en début d'année 2017.

FO : demande si la fiche GPEC sera complétée en collaboration avec les intéressés ?

Les 3 personnes concernées essayant un peu les plâtres puisqu'arrivées avant la finalisation de cette fiche, la CFDT rappelle effectivement qu'il serait plus judicieux de leur présenter le projet de fiche GPEC avant qu'elle ne soit rédigée.

M. VERGER répond que la fiche GPEC doit être vue entre le Chef de service et ses agents et qu'il est souhaitable que les organisations syndicales, si elles ont des remarques, les fassent rapidement remonter pour éviter d'incessants allers et retours.

POINT 3 : Jours RTT imposés en 2017

Le Président propose les jours RTT suivants :

- Le vendredi 26 mai 2017
- Le lundi 14 août 2017

FO demande au Président si l'autorisation donnée par l'ancien chef de service sur le non-respect de la règle des 50% de présences minimum à l'atelier en période de non surcharge de travail sera à nouveau accordée ?

Le Président rappelle que nous sommes tributaires des cycles BMJ, qu'ils doivent être respectés et qu'à partir de ce moment, les chefs de Division sont à même de savoir quels effectifs sont nécessaires pour mener à bien leur mission.

POINT 4 : Dossiers protocolaires liés au SIA

Le Chef de Service rappelle que les agents du SIA sont impliqués dans plusieurs groupes de travail et les paragraphes du protocole 3.2 - 3.3 - 3.3.4 - 3.3.5 nous concernent tout particulièrement.

Il nous informe de groupes de travail créés, notamment :

1. un groupe de travail sous la présidence de Jean-Marc DE GRADO sur le rapprochement du BNI/BNIA
2. un groupe de travail avec une co-présidence d'Antoine GRELET, chef du CESNAC et de Philippe PUSSET sur la filière rapprochement technique et Data management. Ce groupe de travail est scindé en 2 sous-groupes :
 - o Partie TECHNIQUE pilotée par Antoine GRELET, co-pilotée par Philippe PUSSET
 - o Partie DATA MANAGEMENT pilotée par Philippe PUSSET, co-pilotée par Antoine GRELET
 - o Activités BPS et PBM au sein de la DO piloté par Estelle LE GUICHER DO/2

Parallèlement 2 autres groupes de travail se pencheront sur la carrière TSEEAC et sur la réorganisation du Service technique de la DO qui aura une influence sur la filière technique et Data Management.

Dans le cadre du nouveau protocole, des réunions ont débuté avec la participation d'agents du SIA. Des feuilles de route pour le Data Management sont à établir et seront validées en Comité de suivi du protocole. La date n'est pas fixée, certainement en mars 2017.

Les membres du GT BNI / BNIA ne se sont pas encore réunis mais ont consulté les organisations syndicales en bilatérale. La prochaine échéance devrait avoir lieu en janvier 2017.

Le GT Filière Technique et Data Management s'est déjà réuni deux fois et a entamé ses réunions la semaine dernière et recommencera en janvier et en février 2017. « Les choses avancent ».

Concernant la conception des procédures au sens large, satellitaires ou conventionnelles, le premier groupe de travail se réunit semaine 50.

Tous ces dossiers protocolaires s'engagent sur 4 ans. « C'est un pari important puisque le SIA subira un changement profond sur son organisation. Cela va permettre de mieux nous adapter à nos besoins notamment à la production et de mieux s'organiser pour avancer et avoir un mode de fonctionnement qui tient compte des nouveaux outils ».

Les organisations syndicales prennent acte de toutes ces informations.

POINT 5 : Information Ressources Humaines et Ressources Financières

Ressources Humaines :

M. DALENCON informe que l'effectif du SIA reste constant. Une nette diminution des congés de maladie par rapport aux années précédentes a été constatée.

À ce sujet, le Chef de service évoque l'importance de certains arrêts de travail pour congés de maladie ordinaire. Il conçoit que l'on peut être malade mais trouve difficilement acceptable pour des raisons d'équité et de justice, de se réfugier derrière des arrêts maladies pour convenance personnelle. «Véritable épine dans le pied du SIA», cela représente 5 ETP en permanence en moins, et il considère qu'il existe une différence de traitement entre les agents qui contribue à une mauvaise ambiance au sein du SIA et perturbe le fonctionnement du Service. Bien souvent la surcharge de travail est reportée sur d'autres agents et favorise ainsi la souffrance au travail. Le Chef de service rappelle le respect des horaires et des procédures et qu'il est en droit de demander au médecin de vérifier la justification de certaines absences pour congés maladie.

Mais il insiste toutefois et prévient : il y a de véritables souffrances au travail et des souffrances pathologiques et il n'est aucunement question de faire des amalgames ni de tomber dans la simplicité.

La CFDT avait souhaité aborder cette discussion lors du dernier CHSCT, elle a semble-t-il été entendue.

FO demande s'il est possible d'avoir plus de détails sur la provenance de ces absences et à quel niveau ce problème persiste-t-il ?

L'Administration indique savoir quelles sont les Divisions concernées.

FO se demande si justement il n'y a pas un problème particulier dans ces Divisions ?

Le Président assure qu'il fera respecter scrupuleusement la réglementation sur les congés de maladie.

FO profitant des félicitations du Chef de service envers la réussite aux concours de ses agents fait remarquer conformément au protocole, à effectif constant jusqu'en 2019, les ouvriers d'Etat pâtissent d'un déficit de recrutement, contrairement à celui des TSEEAC. Les OE semblent servir de fusible.

Le Président ne pense pas qu'il y ait une différence de traitement entre les ouvriers d'Etat et les TSEEAC. « Il faut au contraire être conscient que les visions d'un service changent, les missions changent ». Il explique que le SIA fabrique et vend de moins en moins de produits au format papier et que l'on s'oriente aujourd'hui vers le Data Management ce qui implique de nouvelles formations plus adaptées. Une arrivée à TEC en informatique est d'ailleurs prévue très prochainement.

Ressources financières :

M. DALENCON fait observer que le budget de fonctionnement est identique à celui de l'année dernière et qu'en matière d'investissement c'est plutôt satisfaisant. Les crédits ont tous été consommés.

Il était prévu que le SIA soit déchargé d'une partie de son travail au niveau « finances », selon M. DALENCON, c'est fait puisque l'agent comptable secondaire à Toulouse a pu obtenir l'effectif nécessaire.

M. DALENCON informe que les délégations de fonds n'arriveront pas avant fin février suite à la restructuration du service Facturier et donc pendant deux mois les paiements seront gelés et donc non traités.

Pour 2017, concernant le budget de fonctionnement du SIA, la DGAC prévoit un gel de précaution de 7%.

POINT 6 : Plans de formation SIA 2016-2017

M. DALENCON annonce que le budget n'est pas très conséquent. Cette année la priorité a été donnée aux stages inscrits en T1 (adaptation immédiate au poste de travail) et à la formation « anglais » qui représente 2/3 des crédits de formation).

La CFDT précise qu'il y a eu des formations faites « sur le tas », notamment sur l'outil NOPIA, qui ne doivent pas être comptabilisées en tant que telles. La CFDT les qualifie plutôt « d'information ». Encore un des griefs avancés par les agents IPE, le manque de formation réel et adapté aux outils.

Mme BAIXAS fait remarquer une baisse considérable au niveau du budget Formation par rapport à 2015...près de la moitié !

POINT 7 : Nouveau site SIA

Mme TROISFONTAINE rappelle les objectifs du projet de refonte des moyens de publication et vente à distance du SIA :

- Améliorer le service offert à ses clients via internet dans toutes ses composantes
- Mettre en place une sécurisation des moyens de consultation en ligne suffisante pour déclarer officiel ce moyen de publication
- Bénéficier de l'état de l'art en matière de technologies WEB et en relation client
- Mieux mettre en valeur les fonctionnalités consultation d'une part, boutique d'autre part

- Optimiser les processus de mise à jour du site et les sécuriser
- La refonte de la boutique (intégration revendeurs – impact GCOM)
- Ce nouveau site s’accompagne de la mise en œuvre du passage AZBA sur réseau bureautique

Le déroulement et l’avancement du projet :

- Mi 2015 – Marché AMO pour l’accompagnement du SIA qui n’a pas de compétences en technologie WEB et sécurisation WEB
- Etude de sûreté qui a conduit à définir des exigences au CCTP
- Fin 2015 - Lancement d’un marché pour le développement et un hébergement sécurisé (AKKA – hébergeur Jaguar Network)
- Ajustements / itérations sur des maquettes → fin février
- Printemps 2016 – début des développements et lancement de l’hébergement d’une plateforme en test
 - Découpage du projet en modules appelés « sprints » pour affiner les spécifications et recetter au fur et à mesure : des ateliers avec les agents du SIA
 - Refonte de la boutique simultanément
 - Réunions de coordinations avec des usagers externes
- Octobre 2016 – ouverture externe en consultation à des « bêta-testeurs »
- Mise en service plusieurs fois décalée à cause de difficultés :
 - Dans les développements : nombreuses régressions
 - Dans la méthode pour les mises en production
 - Pour disposer d’un module de paiement satisfaisant qui fonctionne avec MAGENTO V2 (problème de la jeunesse du composant)

Les actions menées ou en cours :

- **Actions menées**
 - Formations des acteurs concernés
 - Écriture des modes opératoires (il subsiste des ajustements en cours)
 - Remplissage partie information
 - Remplissage produits boutique / produits
 - Récupération des comptes clients de GCOM
 - Définition de qui fait quoi
 - Analyse d’impact de la modification
- **En cours :**
 - Poursuite de la recette jusqu’à correction de toutes les anomalies, mais priorisées : certaines ne seront corrigées qu’après ouverture
 - Plan d’action de suivi serré avec AKKA
 - Module de gestion des abonnements momentanément désactivé (gestion manuelle des abonnements aux produits virtuels – pas de relance en fin d’abonnement)
 - La gestion des clients « administration » nécessitera un travail dans le mois qui suivra la mise en service – ce nouveau service sera donc proposé plus tard

Mme TROISFONTAINE explique aussi les difficultés rencontrées tout au long de ce projet qui sont la cause du retard de la mise en ligne du nouveau site du SIA.

- Beaucoup de régressions dans les livraisons
- Audit sécurité du site qui a été déclenché suite aux dysfonctionnements constatés
- Des alertes nécessaires régulièrement auprès de la société en charge des développements
- Manque de ressources à TEC et PUB durant une partie de l'année 2016
 - difficile de planifier des formations qui ont été plusieurs fois décalées
- Pas encore de formation de TEC/SYS (démarré dans la semaine)

Et conclut sur la mise en service du nouveau site prévue au **09 janvier 2017** :

- En supposant que les derniers bugs bloquants aient été résolus
- Qu'un accompagnement post mise en service est prévu pour les utilisateurs rencontrant des difficultés

La CFDT remarque que ce projet a manqué de professionnalisme de la part du SIA quant à sa gestion vis-à-vis de la société AKKA qui avait omis de signaler qu'elle sous-traiterait une partie du projet, source d'incompréhension et de retard, ce qui oblige TEC à traiter en premier les « ultras priorités ».

FO demande si ces problèmes ont engendré un coût supplémentaire ?

Le Président confirme que non. Il rappelle que ce site est important et majeur pour le SIA et qu'il deviendra la référence du SIA. La société qui menait ce projet est consciente qu'elle doit remplir ses obligations envers la DGAC. Ce n'est pour le moment pas opérationnel mais son objectif est que ce nouveau site fonctionne le plus rapidement possible.

POINT 8 : Questions diverses

Le Président répond aux questions reçues, seule la CFDT en avait transmis :

1. Rôle des Datas Managers au sein d'IPE, leur place et leur fonction précise (fiche GPEC) dans l'organigramme de la Division.
Déjà traitée. (la question reste d'actualité)
2. Effectif d'IPE, organisation de la division en vue d'y associer les nouveaux (et futurs) projets comme SOFIA
Déjà traitée. (la question reste d'actualité)
3. Remplacement de Nicolas GONINDARD au pôle grandes cartes
La demande est faite et prise en compte. Le Président a vu M. PRIEUR pour ce dossier. Il relance néanmoins sa demande.
4. Rapprochement BNI/BNIA
Question Traitée aussi. Les locaux du BNIA viennent d'être inaugurés, dossier qui fait l'objet d'un groupe de travail. C'est au groupe de se prononcer.

5. Note consigne DO indisponibilité opérateur NOTAM

Cette note a été diffusée et devait être présentée en CT/DO prévu le 25 novembre 2016. Suite à la réaction d'une organisation syndicale non représentée autour de la table et non signataire du protocole le CT/DO a été repoussé.

Une lettre ouverte a été signée par les agents du BNI/BNIA et envoyée à toutes les organisations syndicales de la DGAC dénonçant cette consigne d'indisponibilité qui se substitue au droit de grève.

Le Président est surpris car cette consigne fait référence à la « PRO 13 » de la DNSA et au plan d'urgence du SIA qui découle directement du plan d'urgence de la DSNA. Un paragraphe explique bien ces dispositions à appliquer en cas de grève faisant appel aux astreintes sur la continuité du service public dans les transports, ainsi que sur l'indisponibilité ou l'absence d'un agent.

Le chef de service pense qu'il y a une surinterprétation de cette consigne, le DO en est conscient et a fait rajouter une phrase « cette consigne n'a pas vocation à s'appliquer en cas de grève des agents du BNI ».

Le chef de service ne comprend pas, car cette note a été discutée et amendée par les OS, puis approuvée.

La CFDT précise qu'elle a validé cette consigne après son approbation par le BNI. Mais elle rajoute que cela concerne aussi les personnels du BNIA qui font remonter le sentiment qu'ils ont été mis devant le fait accompli. De plus, le BNIA estime préférable de terminer sa restructuration avant toute autre action.

Le Président, surpris par la remarque de la CFDT, dit qu'il a envoyé entre autres le projet de la note vers les SNA. Il a tenu compte des remarques reçues et a corrigé le document en conséquence.

Il faut absolument, pallier l'absence d'agents. Cette consigne sera présentée au CT/DO le 15 décembre 2016.

6. Suite à donner au conseil de discipline d'un agent du BNI

Le Président informe qu'il n'y a pas eu de décision notifiée et officielle pour le moment. Une proposition a été faite pour un blâme.

C'est la plus basse des sanctions existantes.

Il redit son respect sur l'application des textes et donc des décisions du Conseil de discipline.

7. Réflexion sur l'avenir de l'imprimerie, notamment sur le départ à la retraite de JF Cervaux.

Il y a une décroissance de la production papier, néanmoins, il y a une production papier, donc l'imprimerie a sa place.

Il n'y a pas à s'alarmer pour le moment puisqu'il y a toujours des demandes en documentation papier mais le Chef du SIA ne peut pas promettre que cela soit le cas dans le futur. Pour autant, il ne souhaite pas voir l'imprimerie disparaître.

Il va demander la réouverture du poste de M. JF CERVAUX.

Il compte aussi ouvrir en interne DGAC d'autres postes à l'imprimerie pour remplacer ceux qui partent à la retraite et espère des candidats, même de familles différentes de l'imprimerie. Il les accueillera à bras ouverts.

La CFDT rappelle au nouveau Chef de service la situation spécifique des deux ouvriers d'Etat en poste comme opérateur à IPE et dont la carrière est bloquée depuis plus de dix ans.

Le Président informé de leur situation, prend note et les recevra début janvier 2017.

FO pose la question du télétravail au SIA.

Pour le Président, il est difficile de répondre puisque compte tenu des outils actuels, il ne voit pas comment mettre en place le télétravail au SIA, les outils de travail étant sécurisés. Pour le moment il n'y a pas de solution immédiate et propose aux membres de donner leur avis et leurs éventuelles solutions.

Pour FO, c'est faisable en dépit des outils sécurisés. On peut travailler en « déconnecté ».

Pour Mme TROISFONTAINE c'est impossible. Ce ne serait pas du travail opérationnel.

M. VERGER pose la question à FO s'il y a de réelles demandes ou c'est juste une question de principe ?

FO répond que des agents sont intéressés.

M. PUSSET estime que c'est un sujet intéressant à étudier mais il n'y a pas de réponse immédiate.

Le Président conclut en fixant deux dates importantes :

- Le pot du SIA est prévu le 9 janvier 2017
- La réunion d'information pour les personnels du SIA est prévue le 25 janvier 2017 au Mercure.